

SALARIÉ.E AGRICOLE PERMANENT

Apprenez-en plus sur les métiers autour des produits laitiers



DÉCOUVREZ LE MÉTIER DE SALARIÉ.E AGRICOLE PERMANENT

Le salarié agricole permanent est l'homme de confiance du chef de l'exploitation agricole. Il seconde l'agriculteur dans tous les domaines de l'exploitation agricole.

DESCRIPTIF DU MÉTIER

L'importance d'un salarié agricole permanent n'est plus à démontrer. Véritable bras droit et homme fidèle de l'exploitant agricole, ce travailleur étale ses compétences sur tous les domaines de l'exploitation agricole. À la fois **chargé de la culture des champs**, de la **gestion des animaux du pâturage**, de **l'entretien des matériels de travail et du soin des vaches**, il est la plaque tournante des activités fermières au même titre que l'exploitant agricole.

Avez-vous déjà entendu parler de la fonction de salarié agricole permanent ? Si oui, connaissez-vous l'essentiel des tâches effectuées par les professionnels exerçant ce métier ? Nous vous faisons le point tout au long de cette fiche métier enrichissante sur la profession de salarié agricole permanent.

LE SALARIÉ AGRICOLE PERMANENT : QUI EST-CE ?

Travailleur salarié, le salarié agricole permanent exerce ses fonctions de manière permanente au sein d'une exploitation agricole. Dans la ferme, il est l'homme de confiance du chef de l'exploitation agricole. Travaillant en étroite collaboration avec ce dernier, ses missions s'étendent à tous les aspects de la ferme. Il maîtrise l'exploitation du bout des doigts et s'y implique quotidiennement pour assurer la pleine réussite des activités.

Avec quelles activités le salarié agricole permanent occupe-t-il ses longues journées de travail ?

QUE FAIT LE SALARIÉ AGRICOLE PERMANENT ?

Le salarié agricole permanent commence ses journées de travail par de nombreuses activités, les unes aussi diverses et variées que les autres. Tout d'abord, précisons que ce professionnel est un véritable couteau suisse qui gère urgences et priorités avec rigueur.

En effet, il a notamment **la charge des travaux des champs sur l'exploitation agricole**.

Pour ce faire, il :

- **Conduit les machines agricoles** pour entretenir les parcelles cultivables dans un premier temps.
- Laboure les parcelles à cultiver
- Sème sous terre et entretient régulièrement les cultures.
- Veille à la croissance des cultures en prenant les mesures nécessaires (élimination des parasites par l'usage des produits phytosanitaires, stimulation de la croissance des plantes avec les engrais ou compostes...).

À l'arrivée de la période des récoltes, il **coordonne ou s'occupe personnellement des opérations de récoltes des céréales**. Ensuite, il **veille à la qualité des produits récoltés** et à leur bon stockage selon les normes adaptées ou conseillées.

Par ailleurs, le salarié agricole permanent **s'occupe du bien-être des vaches de l'exploitation**, en leur fournissant les aliments et soins nécessaires. Toujours à l'affût, il veille au bon comportement du troupeau, afin de détecter et de traiter les maladies courantes. Il **assure la traite des vaches**. Il surveille les femelles en gestation et **participe aux vêlages**. Donneur d'alerte, le salarié agricole permanent prévient le vétérinaire et l'inséminateur lorsque l'exercice de leurs compétences est immédiatement requis. Par ailleurs, le salarié agricole permanent s'occupe de faire **paître les troupeaux de vaches**. Il dirige les animaux vers les parcelles herbeuses, verdoyantes et suffisamment nourrissantes.

Les machines et les matériaux utilisés dans la ferme sont sous la responsabilité du salarié agricole permanent. Il assure l'entretien et le nettoyage des différentes machines de l'exploitation.

Régulièrement, le salarié agricole permanent vérifie l'état des bâtiments de l'exploitation agricole. **Méticuleux et attentionné**, il est en mesure de détecter la moindre anomalie. Il **procède aux réparations lui-même** lorsque les dégâts sont moindres, ou fait appel à un professionnel dans le cas contraire.

Pour finir, la fonction de salarié agricole permanent est souvent un tremplin pour devenir responsable de sa propre exploitation. Le salarié agricole permanent prend donc incessamment des notes et tire des enseignements utiles à l'exercice d'une future carrière de chef d'exploitation agricole.





AUTRES APPELLATIONS

→ Ouvrier agricole



LES FORMATIONS QUI MÈNENT À CE MÉTIER

Plusieurs formations permettent d'officier en tant que salarié agricole permanent. Parmi celles-ci, nous pouvons citer entre autres :

- BPA en Travaux de la production animale;
- CAP dans la filière Ouvrier de l'exploitation agricole;
- CAPA en Production agricole utilisation des machines;
- BAC Pro conduite et gestion de l'exploitation agricole;
- Diplôme en Gestion parcelle
- Diplôme en Culture irriguée
- Diplôme en Gestion exploitation agricole;
- Diplôme en Agriculture production végétale;
- Diplôme en Agroressource.



SAVOIR-FAIRE & SAVOIR-ÊTRE

Réussir une carrière de salarié agricole permanent nécessite un grand nombre de savoir-faire et de qualités. Concrètement, les compétences pratiques et qualités requises pour exercer la fonction se déclinent comme suit :

- Maîtrise des rouages des exploitations agricoles ou fermes d'élevage;
- Connaissances des techniques de culture agricoles;
- Maîtrise des techniques d'élevage des bovins, ovins ou porcins;
- Aisance dans la manipulation des animaux;
- Maîtrise de l'utilisation des machines agricoles;
- Connaissance des techniques de maintenance et d'entretien des matériels agricoles;
- Rigueur;
- Sens du travail bien fait;
- Autonomie;
- Passion des animaux et des travaux champêtres;
- Ouverture d'esprit;
- Relationnel et sens du contact humain...

INTERVIEW VIDÉO

